

**GATINEAU**  
**POUR**  
**LA**  
**VIE**

**Plan directeur du parc de la forêt Boucher**  
**Proposition de partenariat et de gestion du**  
**parc de la forêt Boucher**  
Centre de services d'Aylmer

Comité plénier - Public | 12 mars 2019



## Plan de la présentation

1. Historique du dossier;
2. Plan directeur de la forêt Boucher :
  - Mise en contexte;
  - Portrait;
  - Analyse et diagnostic;
  - Visions, orientations et valeurs;
  - Mesures de protection;
  - Mise en valeur et aménagement.
3. Sources de financement;
4. Proposition de partenariat pour la gestion de la forêt Boucher :
  - Échéancier de réalisation;
  - Demande financière;
5. Recommandations.

## 1. Historique du dossier

- Le 16 mai via la résolution CM-2017-427, le conseil municipal adopte une entente de partenariat avec la Fondation Forêt Boucher;
  - Entente à 2 volets avec soutien financier de 40 000 \$ :
    - Réalisation d'un plan directeur de la forêt Boucher;
    - Mandat pour identifier des sources de revenus destinés à la préservation et la mise en valeur.
- Avril 2018 : La Fondation Forêt Boucher dépose une demande formelle de partenariat pour la gestion du parc de la forêt Boucher.

## 2. Plan directeur de la forêt Boucher



### Mise en contexte

- Plan qui tient compte des limites des terrains appartenant à la ville;
- Formation d'un comité de suivi composé des services municipaux suivants : centre de services d'Aylmer, Service d'urbanisme et développement durable, Service de l'environnement, Service des loisirs, sports et développement des communautés, Service des travaux publics et d'un comité de travail composé principalement d'intervenants du milieu travail (citoyens, scolaire, organismes);
- Mandat élaboré de concert avec le milieu, afin de protéger, préserver et mettre en valeur la forêt Boucher;

## Mise en contexte (suite)

- Plan qui s'insère aux politiques et orientations de la ville de Gatineau dont la politique environnementale et la politique des loisirs, du sports et du plein air;
- S'inscrit au développement et à la mise en valeur du plein air urbain;
- En lien avec l'orientation no 3 du programme du conseil municipal : Protéger notre environnement et assurer le développement durable du territoire.

## Portait

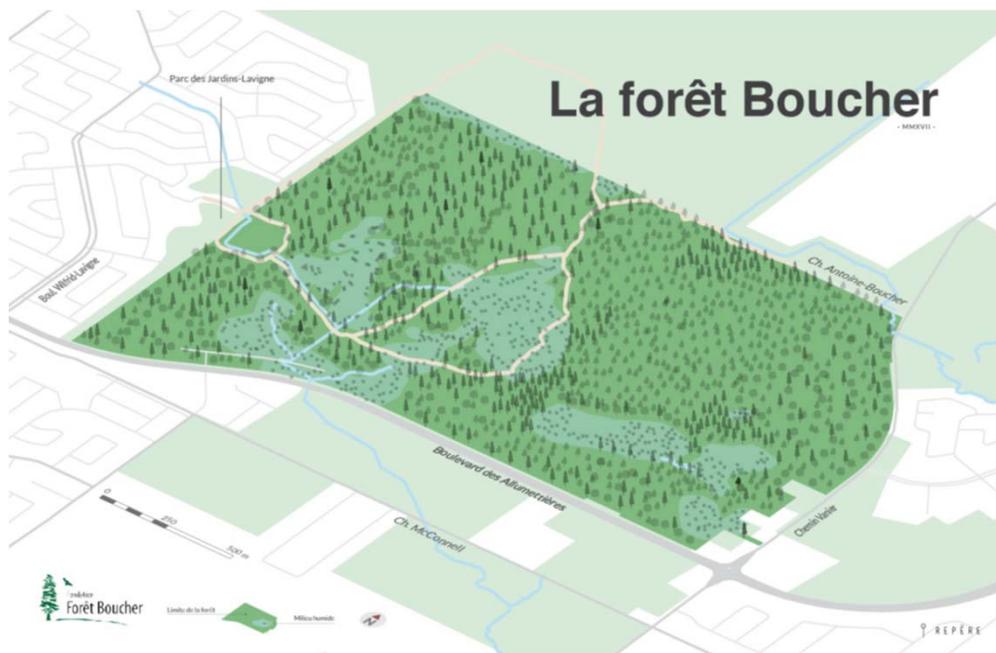
- La forêt Boucher tire son nom d'Antoine Boucher, un agriculteur qui exploite cette terre au début du 20<sup>e</sup> siècle;
- Mobilisation de la population au début des années 90 pour protéger ce milieu;
- 50 % de la superficie représentent des milieux humides;
- L'écosystème forestier représente 85 % de la superficie;
- Forêt qui contient une faune et une flore, abondante et variée;



## Portrait (suite)

- Valeur écologique très forte;
- Territoire occupé par plusieurs utilisateurs, organismes et clubs scientifiques amateurs.

## Portrait (suite)



Ville de  
**Gatineau**

# Portrait (suite)



## Analyse et diagnostic

Les tableaux suivants font la synthèse des forces et défis du futur parc de la forêt Boucher et découlent des discussions avec le comité de travail



### Politique

#### Forces :

- Volonté de déléguer la gestion à un OBNL
- Intérêt et appui pour la protection et la mise en valeur,
- Concordance avec les grandes orientations de la Ville

#### Défis :

- Contraintes réglementaires
- Absence de gestion de la forêt

## Environnement et territoire

### Forces :

- Grande superficie,
- Présence d'écosystèmes riches,
- Habitat pour plusieurs espèces, possibilité de partenariat

### Défis :

- Niveau de connaissance du terrain,
- Usages actuels dommageables,
- Statut de protection incertain,
- Défis pour conjuguer avec protection et mise en valeur

## Social

### Forces :

- Proximité d'un grand bassin de population et des écoles
- Tendance à la hausse du plein air,
- Engagement citoyen,
- Offre complémentaire,
- Engagement du club canin et des autres groupes

### Défis :

- Accès non sécurisés et non sécuritaires,
- Absence d'infrastructures, usages non autorisés et non encadrés

## Vision, orientations et valeurs

### Vision :

Rendre accessible une infrastructure naturelle au cœur de la ville, qui soit source de fierté pour la communauté et où les usages se côtoient de façon harmonieuse, dans un souci de préservation des écosystèmes

### Orientations :

- Préserver le caractère naturel et prioriser l'intérêt écologique;
- Faire de la forêt Boucher une destination de plein air urbain;
- Créer un projet rassembleur et axé sur la communauté.

## Vision, orientations et valeurs (suite)

### 5 valeurs :

- Engagement;
- Éducation;
- Santé;
- Accessibilité;
- Pérennité.

## Mesures de protection

### Objectifs de conservation :

- Accroître les connaissances écologiques;
- Protéger les écosystèmes sensibles et précaires;
- Réduire l'impact des plantes envahissantes;
- Réduire la mortalité des reptiles et amphibiens;
- Établir des partenariats de conservation avec les autres propriétaires voisins.

## Mesures de protection (suite)

### Enjeux de conservation :

- Protéger la biodiversité à long terme;
- Protéger les espèces en péril et leurs habitats;
- Réduire l'impact des activités humaines sur la flore et la faune et les espèces en péril;
- Acquérir et mettre à jour les connaissances écologiques sur la biodiversité et les espèces en péril.

## Mise en valeur et aménagement

La programmation doit prendre en considération trois(3) grands principes :

- Faible impact écologique;
- Accès gratuit;
- Diversité et cohabitation harmonieuses des usages.

Plan d'aménagement préliminaire :

- Zones de conservation;
- Zones de récréation extensives;
- Zones de récréation principales.

## Mise en valeur et aménagement (suite)



## Mise en valeur et aménagement (suite)



### Plan d'action pour l'aménagement

1. En continuation au plan directeur, poursuivre et compléter la planification du parc de la forêt Boucher;
2. Opter pour un modèle de gestion du parc et négocier les ententes afférentes, le cas échéant;
3. Négocier, de concert avec les Services municipaux, les droits de passage sur les terrains n'appartenant pas à la Ville;
4. Compléter la phase de prédémarrage du parc;
5. Démarrer et opérer le parc de la forêt Boucher.

## Mise en valeur et aménagement (suite)

### Conclusions et recommandations au plan directeur de la forêt Boucher

- Le parc de la forêt Boucher est un projet attendu depuis très longtemps;
- Représente un potentiel d'utilisation par tous les Gatinois;
- Maintenir une vocation première de préservation écologique de ses écosystèmes des terrains appartenant à la Ville;
- Projet qui mobilise la communauté depuis plusieurs années;
- Représente un potentiel de faire du parc de la forêt Boucher, un projet éducatif et rassembleur.



### 3. Source de financement

Dans le cadre de l'entente de 2017, la Fondation Forêt Boucher a obtenu le mandat de trouver des sources de revenus destinées à la préservation, la mise en valeur et la promotion d'usage écoresponsable de la forêt Boucher.

47 programmes de soutien répartis selon les catégories suivantes :

- Intégration d'emploi;
- Environnement;
- Accessibilité;
- Tourisme;
- Plein air et saines habitudes de vie;
- Actions bénévoles;
- Économie sociale.

## 4. Proposition de partenariat entre la Ville et la Fondation Forêt Boucher



### Objectifs

En lien avec le plan directeur du parc de la forêt Boucher, la Fondation souhaite que la ville de Gatineau :

1. Mandate les Services afin de négocier la délégation de gestion du territoire de la forêt Boucher, incluant la possibilité de réaliser certains aménagements;
2. Verse une somme 785 000 \$ sur trois ans (2019-2021) pour la mise en œuvre des phases de planification.

## 4. Proposition de partenariat entre la Ville et la Fondation Forêt Boucher (suite)

### Avantages

- Économies pour la Ville de Gatineau;
- Flexibilité de l'OBNL;
- Imputabilité de l'organisme;
- Implication citoyenne et vie démocratique;
- Organisme bien ancré dans la communauté;
- Expertise de la Fondation forêt Boucher.



## 4. Proposition de partenariat entre la Ville et la Fondation Forêt Boucher (suite)



### Actions réalisées en 2018

- Bioblitz pour recenser et géolocaliser les espèces de la forêt Boucher;
- Plan de conservation comprenant une évaluation de l'impact des sentiers actuels sur les écosystèmes sensibles.

## 4. Proposition de partenariat entre la Ville et la Fondation Forêt Boucher (suite)

### Planification et prédémarrage (2019-2021)

En continuation du plan directeur, au Bioblitz et au plan de conservation, la Fondation Forêt Boucher souhaite poursuivre la planification de l'aménagement et la mise en valeur et compléter la phase de prédémarrage du parc.



## 4. Proposition de partenariat entre la Ville et la Fondation Forêt Boucher (suite)

### Livrables

- Étude de marché;
- Plan d'aménagement du parc;
- Mise aux normes des sentiers existants;
- Élaboration et installation de la signalisation;
- Développement de nouveaux sentiers;
- Achat et installation de mobilier urbain.



## 4. Proposition de partenariat entre la Ville et la Fondation Forêt Boucher (suite)



### Engagement de la Fondation et de la forêt Boucher

- Responsable de l'entretien des sentiers et du matériel installé;
- Réaliser les livrables mentionnés et faire appel à d'autres partenaires financiers afin de bonifier la programmation et les projets;
- Investir une contrepartie financière et/ou bénévole de 140 000 \$.

# Échéancier proposé

## Avril 2019 à décembre 2021



Année	2019				2020				2021		
Trimestre	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3
Étude de marché											
Plan d'aménagement											
Aménagement des sentiers											
Signalisation (design)											
Signalisation (installation)											
Mobilier urbain											
Animation											
Ouverture du parc											

Trimestre 1 – Janvier à mars  
 Trimestre 2 – Avril à juin  
 Trimestre 3 – Juillet à septembre  
 Trimestre 4 – Octobre à décembre



# Demande au fonds de mise en valeur des forêts urbaines



2019-2021								
				Avril 2019 - déc. 2019	Janv. 2020 - déc. 2020	Janv. 2021- déc. 2021	TOTAL	
Frais d'opération du gestionnaire du parc								
Ressources humaines								
Salaires et avantages sociaux				73 000	104 000	104 000	281 000	
Contractuel								
Comptabilité				10 000	10 000	10 000	30 000	
Frais d'administration				15 000	15 000	15 000	45 000	
Projets								
Plan d'aménagement				30 000			30 000	
Étude de marché				25 000			25 000	
Aménagement et entretien des sentiers				50 000	60 000	75 000	185 000	
Signalisation (design et installation)				15 000	30 000	15 000	60 000	
Mobilier urbain						20 000	25 000	45 000
Animation				20 000	20 000	20 000	60 000	
Devis techniques études				40 000	20 000	20 000	80 000	
Contingence (10%)				29 000	28 000	27 000	84 000	
TOTAL				307 000	307 000	311 000	925 000	
Demandé à la Ville de Gatineau				267 000	257 000	261 000	785 000	
Contribution Fondation forêt Boucher (financière et en nature)				40 000	50 000	50 000	140 000	

## 5. Recommandations

**CSA-2019-01 :**

Accepter le dépôt du plan directeur du parc de la forêt Boucher;

**CSA-2019-02 :**

Accepter de confier la gestion du parc de la forêt Boucher à la Fondation Forêt Boucher;

**CSA-2019-03 :**

Mandater les Services à élaborer un protocole d'entente entre la Ville et la Fondation Forêt Boucher;

**CSA-2019-04 :**

Autoriser le trésorier à puiser à même l'enveloppe « Forêts urbaines », la somme de 785 000 \$, et verser les montants en fonction des modalités qui seront inscrites au protocole d'entente de gestion.